



PAGE 2
Un appui
psychologique
au PAPS



PAGE 3
Travail,
médaille et
brin de muguet



PAGE 4
Transit, le
festival des
habitants !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#53

23 mai 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

A peine passé le deuxième tour de l'élection présidentielle, les regards se tournent déjà vers les élections législatives de juin. Un scrutin délaissé des Français, pourtant fondamental. Rendez-vous dans vos bureaux de vote les 11 et 18 juin.
Voir en page 3.



Législativement vôtre !



L'élection présidentielle vient de connaître son épilogue avec la nomination d'un gouvernement à l'image du programme que porte le nouveau Président de la République et dont l'épicentre libéral est clairement affiché. Cependant le sort de ce gouvernement est fortement lié aux résultats des élections législatives des 11 et 18 juin prochains. Avec nos bulletins de vote nous pouvons encore décider de notre avenir en élisant des députés qui représentent nos valeurs. Pour ce qui nous concerne, je continuerai, quelle que soit l'issue du scrutin, à veiller, avec vous, à la défense des intérêts de notre ville. Alors restons attentifs et mobilisés !

Villetaneuse,
le 18 mai 2017.

Carinne Juste, Maire,
1e vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

**ATELIERS DANSE ET
DÉCOUVERTE MUSICALE
POUR LE BAL DE LA
FRATERNITÉ**
Samedi 27 mai 2017 de 15h30
à 17h au centre Clara-Zetkin



Depuis quelques semaines plusieurs bals de la fraternité se préparent au centre socioculturel avec l'association Gbediga. Dans une ambiance afro-caribéenne et de métissage, chacun y a sa place pour partager danses, musiques, chants, cuisines, percussions, art de la coiffe, costumes, mode, décorations, graphisme. L'objectif ? Faire participer tout le monde avec des bals un peu partout dans Villetaneuse pour partager la fête et le plaisir d'être ensemble. Venez avec la culture que vous voulez pour échanger et travailler les mélanges. Tout

le monde peut participer à la préparation avec ses idées et ses envies !
**Toutes les infos auprès
du centre socioculturel
Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10**

**SPECTACLE MOB
DE LA CIE MÉMÉ BANJO •
LIONEL HOCHÉ**
Mercredi 31 mai 2017 à 19h
au gymnase Jesse-Owens



MOB est le dernier spectacle chorégraphique créé par la Cie Mémé Banjo - Lionel Hoche dans le cadre de sa résidence d'implantation sur les communes de Villetaneuse et Pierrefitte. On entre dans l'univers du spectacle et momentanément on en sort, pour retrouver brièvement le groupe en répétitions. Il y a cohabitation humoristique entre le résultat et le chemin pour y arriver. C'est

une mise en abîme du jeu, celui ludique issu de notre enfance, celui sociétal de notre quotidien d'adulte, et celui professionnel inhérent aux arts vivants.
• Séance tout public à 19h à Jesse-Owens
• Plein tarif : 6 euros
• Tarif réduit : 3 euros
• Gratuit pour les moins de 3 ans
Infos et réservation auprès du service culturel : 01 49 40 76 04

**PENSEZ AUX SÉJOURS
D'ÉTÉ POUR VOS ENFANTS !**



Chaque année, le service enfance propose un large choix de séjours vacances aux enfants de 4 à 12 ans, et le service jeunesse aux adolescents de 12 à 17 ans. Les inscriptions sont ouvertes et il reste encore des places. Inscrivez-vous à l'aide du bulletin prévu à cet effet dans la brochure des séjours d'été que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres. Si vous n'avez

Toute l'actu
sur le site
de la ville



plus cette brochure, présentez vous aux services enfance et/ou jeunesse pour effectuer la pré-inscription. Pour les familles qui ne peuvent pas se déplacer en semaine, une permanence a lieu les samedis 10 et 17 juin, de 9h à 12h. Vous pouvez également télécharger la brochure via le flashcode ci-contre pour remplir le bulletin de pré-inscription, le déposer en mairie ou nous le retourner.



Toutes les infos :
• service enfance
au 01 49 40 76 38,
• service jeunesse
au 01 49 40 16 31.

**PONT DE L'ASCENSION :
ÉCOLES ET CENTRES DE
LOISIRS FERMÉS LE 26 MAI**

En raison du pont de l'Ascension, l'Éducation Nationale a décidé de fermer les écoles le vendredi 26 mai 2017. **Aucun accueil en lieu et place, ne sera proposé en centre de loisirs ce même vendredi 26 mai 2017.** En revanche, les centres de loisirs municipaux maternels et élémentaires fonctionneront normalement le mercredi 24 mai 2017.
Pour tout renseignement complémentaire : service enfance au 01 49 40 76 38

«Soutenir autant les jeunes QUE LES PARENTS»

Le Point Accueil Prévention Santé (PAPS) propose plusieurs consultations gratuites pour les Villetaneusiens. L'une d'elle s'adresse plus particulièrement aux ados et à leur famille. Entretien avec Coralie Boisson, psychologue du dispositif «Appui psychologique».



Coralie Boisson, psychologue du dispositif «Appui psychologique» dans les locaux du PAPS, sur la place de l'Hôtel de ville. (©Erwann Quéré)

Pour quelles raisons les jeunes ou leurs parents s'adressent-ils à vous ?

«Je les reçois pour tout type de difficultés : faible estime de soi, mal être, conflits familiaux ou avec ses camarades, violence, difficulté scolaire... Je peux recevoir des parents qui rencontrent des difficultés avec leur jeune, sans la présence de ce dernier. En cela, j'ai un rôle de soutien aussi bien auprès des ados que des parents.»

Comment se déroule une séance-type ?

«En début de séance, je me présente et je pose le cadre de l'entretien. J'interroge la personne sur les raisons pour lesquelles elle vient me voir. Ce peut être un jeune ou le(s) parent(s) d'un jeune. Le plus souvent, j'utilise des outils tels que le dessin, le jeu ou l'écriture. Je reste vigilante à

ce que chaque jeune se sente bien lors des entretiens. Pour cela s'il le souhaite il peut être accompagné. Les entretiens, avec ou sans rendez-vous durent 30 minutes.»

Quel est votre rôle ?

«Au cours des entretiens, je fais en sorte de créer du lien avec la personne qui se présente. Il est important que je comprenne ce qu'elle vit et ce qu'elle ressent, pour pouvoir appréhender les difficultés qu'elle rencontre. Je peux être amenée à orienter les jeunes vers des structures spécialisées comme Casado : la maison des adolescents à Saint-Denis, l'unité mobile de psychiatrie précarité de Ville-Evrard, la Maison de l'Emploi... partenaires avec lesquelles je peux être amenée à échanger. Toutes ces structures proposent leurs services gratuitement.»

Selon vous, pourquoi existe-t-il une réticence à franchir la porte de votre bureau ?

«Le psychologue est beaucoup associé à la folie et cela fait peur, une peur du jugement aussi. Par ailleurs, la règle de confidentialité posée dès le premier entretien permet une relation de confiance. J'offre à chaque jeune et/ou à chaque parent un espace de parole et d'écoute pour exprimer des difficultés qu'il rencontre et tenter de les comprendre. Le fait de voir un psychologue est une étape temporaire mais qui peut être nécessaire car nous pouvons être dépassés par certains événements de vie.»

Comment rencontrez-vous les jeunes ?

«Nous nous rendons sur les lieux fréquentés par les jeunes. Dans cette démarche, nous mettons en place un temps de présence

au collège Jean Vilar le mercredi de 10h30 à 12h30. Dans ce cadre, je serai notamment amenée à rencontrer les collégiens. Que le jeune souhaite un entretien ou non, ma porte reste ouverte à tous. Les permanences seront effectives à compter du mercredi 24 mai.» ●

Stéphanie Petit

DISPOSITIF «APPUI PSYCHOLOGIQUE» avec ou sans rendez-vous, le mercredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Point Accueil Prévention Santé (PAPS) 15, place de l'hôtel de ville 93430 Villetaneuse Tél : 01 55 83 01 20

DANS LA VILLE, EN BREF...

Mobilisation pour le collège Jean-Vilar



Personnels, parents d'élèves du collège Jean Vilar se sont mobilisés pour le remplacement d'une conseillère principale d'éducation (CPE) et d'un agent arrêté depuis un an. Le Maire, accompagné d'élus municipaux a souhaité accompagner et soutenir leurs revendications. Malgré les demandes répétées du chef d'établissement, le Rectorat n'a toujours pas trouvé de remplaçant. Et concernant l'agent en arrêt, une pétition a été envoyée au Département, son employeur. A ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

Butte Pinson, parc sud : fin des travaux d'abattage et d'élagage

Dans le parc sud de la Butte Pinson (ancien parc départemental), la campagne d'abattages et d'élagages préalable au réaménagement global du parc, est terminée. L'ensemble des chemins dont le sol a pu être impacté par le passage des engins a été remis en état. A noter également un nouveau mobilier d'informations pour la promenade a été installé sur la Butte Pinson. Il comprend un plan complet et détaillé du parc, sentiers de promenade, découvertes faunistiques et floristiques, anecdotes historiques, loisirs aux alentours... : une véritable balade « clés en mains »! De plus, dans le cadre de l'opération « Rendez-vous aux jardins », les membres du Collectif des jardins partagés et du poulailler collectif se tiendront à votre disposition le dimanche 4 juin entre 14h et 18h, pour répondre à vos questions concernant le fonctionnement de ces espaces, l'éco-jardinage...

Plaine Commune, terre de Jeux, pour deux photographes du territoire



Deux regards de photographe à l'honneur pour la candidature de Paris aux JO 2024. Tout d'abord, celui de Manolo Mylonas (photo ci-dessus) qui a fait poser des sportifs en tenue dans 30 lieux emblématiques du territoire pour des images aussi fortes qu'insolites et poétiques exposées sur les grilles du Stade de France jusqu'au 15 septembre. Avec «Plaine Commune, terre de Jeux», la ville se transforme en un gigantesque terrain de sport pour dire à tous qu'elle est prête à accueillir les Jeux olympiques.

Et celui de Willy Vainqueur, avec l'exposition «L'enfance du sport», elle-même présentée l'an dernier sur les grilles du Stade de France, qui entame cette année une tournée dans les centres commerciaux du territoire. Cette série photographique met en avant 24 disciplines olympiques pratiquées par des jeunes sportifs des clubs du territoire. Elle sera visible au Carrefour Basilique à Saint-Denis, du 12 au 26 juin.

Elections législatives : vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes les 11 et 18 juin 2017, vous avez la possibilité de désigner une autre personne pour voter à votre place. Attention, cette démarche demande des délais, il vaut mieux s'y prendre à l'avance. Sur votre lieu de résidence ou sur votre lieu de travail, rendez-vous au Tribunal d'Instance (devant le juge ou le greffier en chef), au commissariat ou à la gendarmerie. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un Officier de Police Judiciaire peut venir établir la procuration à votre domicile, dans un hôpital, une maison de retraite ou une clinique. Il faut adresser votre demande au Commissariat de Police et joindre un certificat médical. Retrouvez les documents à fournir sur www.mairie-villetaneuse.fr ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

de démocratie, d'amélioration du pouvoir d'achat, de défense du service public... tout ce qui a trait au mieux vivre de l'ensemble de la population. Il faut changer la courbe du chômage et le mode de partage des richesses créées, qu'il soit plus au bénéfice des salariés.

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Chère Villetaneusienne, Cher Villetaneusien, L'élection présidentielle est terminée. E. MACRON a été élu avec plus de 65% des voix contre Marine LE PEN. L'heure est maintenant au renouvellement de l'Assemblée Nationale. Le 11 et 18 juin prochains, vous serez appelés à désigner

votre député sur les villes de Villetaneuse, Saint-Denis et Pierrefitte. Nous attendons de ces élections un véritable renouvellement pour une Assemblée représentative des citoyens. Nous saluons la décision des 131 députés sortants qui ont décidé de ne pas se représenter, une décision prise pour la majorité en raison de la loi sur le non-cumul des mandats. Résultat positif de cette loi, l'Assemblée sera renouvelée de plus de 20% de son effectif. Le 11 juin prochain, rendons nous aux urnes !

Dieunor EXCELLENT
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Les Villetaneusiennes et Villetaneusiens ont pris leurs responsabilités lors du second tour de l'élection présidentielle en votant

à 83,76% pour Emmanuel Macron. Pour un grand nombre de nos concitoyens, ce vote n'est pas forcément un vote d'adhésion et ils attendent en retour qu'une politique sociale soit garantie durant ce quinquennat, notamment sur les mesures suivantes :

- suppression de la taxe d'habitation;
 - baisse des charges sur les bas salaires;
 - réduction du nombre d'élèves en CP et CE1 dans les zones prioritaires;
 - augmentation du minimum vieillesse de 100 euros par mois.
- Il incombera au futur député de notre circonscription, qu'il soit dans la majorité ou dans l'opposition, de défendre les intérêts des villetaneusien(ne)s et que la parole donnée soit respectée. Slimane Benhammou Pdt Groupe RPC ●



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Le vrai choix c'est maintenant Notre Président propose la déconstruction pour co-construire. Il a commencé à déconstruire avec Hollande et veut poursuivre : son programme, ses déclarations ne sont pas rassurants. Elu certes, mais par moins d'1/3 des inscrits, avec ça, il veut gouverner par ordonnance. Sorti vainqueur du jeu « le maillon faible national », sa légitimité est virtuelle. Nous avons fait barrage à la haine, il est indispensable, pour nous, d'élire des députés de notre sensibilité, porteurs de nos revendications :

élections législatives

À nouveau Président, **NOUVELLE ASSEMBLÉE !**

A peine passé le deuxième tour de l'élection présidentielle, les regards se tournent déjà vers les élections législatives de juin. Un scrutin délaissé des Français, pourtant fondamental. Rendez-vous dans vos bureaux de vote les 11 et 18 juin.

Depuis 2002, l'abstention aux législatives ne cesse d'augmenter, témoignant d'un désintérêt croissant des Français pour ces élections. En 2012, les abstentionnistes aux législatives étaient plus de deux fois plus nombreux que lors du scrutin présidentiel.

Quels sont les enjeux des élections législatives ?

Un président élu ne peut rien mettre en œuvre sans avoir de majorité à l'Assemblée nationale. Selon la Constitution, c'est bien le gouvernement qui décide de la politique du pays et c'est l'Assemblée qui vote obligatoirement les lois. Si la majorité des députés est d'une autre famille politique que celle du président, alors le gouvernement sera de la même couleur politique que l'Assemblée. Autrement dit, la politique mise en œuvre sera celle de la majorité parlementaire et non celle du chef de l'Etat. C'est ce qui s'est passé lors des trois cohabitations (1986-1988, 1993-1995 et 1997-2002).

Depuis 2002, l'élection des députés a lieu juste après l'élection présidentielle et a systématiquement donné, jusqu'à maintenant, la majorité absolue au président nouvellement élu et donc toute la latitude (en théorie) pour appliquer son programme.

Plus encore que le scrutin présidentiel, les élections législatives seront donc déterminantes pour savoir quelle formation politique gouvernera le pays durant les cinq prochaines années.

Comment se déroule l'élection des députés à l'Assemblée nationale ?

Le scrutin n'est pas national mais est organisé par circonscriptions. Il en existe 577 (dont onze à l'étranger), d'où sont donc issus les 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Chaque électeur est rattaché à une circonscription (souvent une subdivision d'un département) dans laquelle s'affrontent des candidats de toutes les formations politiques qui sont parvenues à en présenter un.

Le mode de scrutin est uninominal : on vote pour une personne (et son suppléant), par opposition aux scrutins de listes. Il est majoritaire et non proportionnel; et s'effectue sur deux tours. Autrement dit, un seul candidat peut remporter la circonscription : celui qui a obtenu la majorité des voix. Il remporte alors un siège au nom de sa formation politique.

Il existe des règles de qualification précises, qui ne sont pas celles de la Présidentielle. Un candidat peut l'emporter dès le premier tour s'il obtient 50 % des suffrages exprimés représentant au moins 25 %



L'Assemblée nationale siège au Palais Bourbon sur le quai d'Orsay à Paris depuis 1799. (© Jebulon)

des inscrits. Ainsi, contrairement à l'élection présidentielle, le taux d'abstention est déterminant.

Si aucun candidat ne remplit ces conditions, un deuxième tour est organisé et il peut être très différent de celui de la présidentielle. La règle pour se qualifier n'est pas

d'obtenir l'un des deux meilleurs scores mais de réunir un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des inscrits. Il peut donc arriver qu'il y ait trois, voire quatre candidats au second tour. Le gagnant est celui qui arrive ensuite en tête. L'objectif des partis est d'obtenir

au moins 289 députés (donc de remporter le scrutin dans 289 circonscriptions) pour avoir la majorité absolue à l'Assemblée nationale et pouvoir ainsi appliquer leur programme sans avoir à négocier avec les autres formations politiques. ●



FOCUS

Travail, médailles et brins de muguet...

Cette année, la municipalité a choisi de remettre leurs médailles du travail au Villetaneusien(ne)s le lendemain de la fête du travail. L'occasion de repartir avec un joli brin de muguet...

Photos : Erwann Quéré



Festival Transit : ATTENTION TALENTS !

Samedi 3 juin, les talents amateurs se retrouvent pour le festival Transit au stade Dian. Depuis des mois, ils ont préparé ce spectacle seul ou avec des artistes en résidence à Villetaneuse, comme Lionel Hoche. Venez les applaudir.

Organisé par la Fédération des centres sociaux en Seine Saint Denis, le festival Transit se trouve au croisement des cultures traditionnelles et des cultures urbaines. TRANSIT est une invitation au voyage et à la découverte de disciplines artistiques variées : chant, danse, théâtre, conte, poésie, musique, art culinaire, photo, vidéo, peinture, sculpture, BD, Art Déco, mode, cirque, slam ...

Sur scène de 15h à 18h

• **15h10 Spectacle Mozaïk** / Projet phare de la résidence de Lionel Hoche cette saison, voilà le temps de la restitution pour ces familles qui ont été initiées à la danse contemporaine pour la première fois par ces ateliers. Parents (mères) et enfants se sont retrouvés autour d'ateliers intergénérationnels depuis février et ont construit avec la Cie Mémé Banjo ce spectacle avec la complicité du pole senior. Mozaïk est un projet multiculturel et social, un fameux cocktail, une savoureuse recette Villetaneusienne. Un moment émouvant en perspective...

• **15h35 Paulette** / Poèmes en musique.

• **15h50 : E One** / Restitution d'un projet mené depuis février par le rappeur et compositeur E.One avec un groupe des centres de loisirs et un groupe de jeunes du CICA. Ils ont écrit et composé leur chanson autour des thèmes du genre et de la liberté. Une création complète !

• **16h05 MMM** / Groupe d'Afro-Trap local, MMM s'est produit en 2016 sur la scène de la fête de la ville et ils en redemandent ! Souhaitant faire connaître leurs compositions entre africanité et urbanité à Villetaneuse et au-delà, ils nous feront partager leur énergie.

• **16h30 Groupe de musique actuelle (CICA)** / Les aficionados du « CICA s'amplifie » (ex Cabaret Chanson) les connaissent bien, les élèves des ateliers de musique actuelle du CICA viendront présenter l'étendue de leur talent sur la scène de Transit.

• **17h05 «Captain Gang» et «A2L»** / ils mélangent tous deux des rythmes afro et urbains et font partie d'une très jeune génération de chanteurs de ce qu'on appelle l'Afro-Trap. Venez les découvrir avant qu'ils montent, qu'ils montent... !

• **17h20 Bal de la fraternité** par

Gbediga / Dans une ambiance afro-caribéenne et de métissage, depuis plusieurs semaines, chacun a pu partager danses, musiques, chants, cuisines, percussions, art de la coiffe, costumes, mode, décorations, graphisme. L'objectif ? Faire participer tout le monde au bal de la fraternité pour partager la fête et le plaisir d'être ensemble.

Stands

• **Les Savoir-Faire** : présentation des réalisations de l'année de l'atelier couture et défilé de mode.

• **Gbediga** : présentation et promotion des cultures africaines (habits, bijoux, objets divers).

• **Zafar** : exposition d'objets réalisés à base de cannettes recyclées.

• **The Hundreds** : présentation du travail réalisé lors des ateliers menés pendant l'année et réalisation d'une fresque artistique sur cellophane.

• **Culture et sports berbères de Villetaneuse** : exposition de bijoux traditionnels berbères en argent et corail, céramiques kabyles et tenues traditionnelles, sculptures et objets artisanaux variés. ●



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 23 MAI DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/** Tél. 0800 074 904
- CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES MARTYRS DE L'ESCLAVAGE COLONIAL MARDI 23 MAI À 18H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- ATELIER JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 24 ET 31 MAI DE 14H30 À 16H30** AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- LES BLA-BLAS DE CLARA MERCREDI 24 MAI DE 14H À 15H30** AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- JEUX DE SOCIÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE MERCREDI 24 MAI DE 14H À 15H30** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- PHARMACIE ROUTE DE SAINT-LEU JEUDI 25 MAI À VILLETANEUSE/** Tél. 01 48 22 62 99
- DÉCOUVRIR LA MÉDI@TIC VENDREDI 26 MAI DE 13H30 À 14H30** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE VENDREDI 26 MAI DE 16H À 18H** AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- ATELIER BOBINES SAMEDI 27 MAI DE 15H30 À 17H** CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10 80

- ATELIER DANSE ET MUSIQUE POUR LE BAL DE LA FRATERNITÉ SAMEDI 27 MAI DE 15H30 À 17H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE SCHUEHMACHER DIMANCHE 23 AVRIL À ÉPINAY-SUR-SEINE/** Tél. 01 48 41 23 02
- LABO AU FÉMININ AVEC D' DE KABAL MARDI 30 MAI DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- SPECTACLE MOB DE LA CIE MÉMÉ BANJO - LIONEL HOCHÉ MERCREDI 31 MAI À 19H** GYMNASSE JESSE-OWENS/ Tél. 01 49 40 76 04
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 1ER JUIN DE 16H À 17H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE VENDREDI 2 JUIN DE 17H À 19H** AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- FESTIVAL TRANSIT AU STADE DIAN SAMEDI 3 JUIN À PARTIR DE 15H** STADE DIAN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE DES TILLEULS DIMANCHE 4 JUIN À VILLETANEUSE/** Tél. 01 48 22 66 83
- PHARMACIE THULLIER LUNDI 5 JUIN À PIERREFITTE/** Tél. 01 48 26 50 01
- ENCOMBRANTS MARDI 6 JUIN DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/** Tél. 0800 074 904

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.
- **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

- Daniel Haddouche
- Samy Hadj Mohand
- Jannah Bellazaar

DÉCÈS

- Sedassi Aklama, le 07/05
- Irène Da Silva Moutinho Marques, le 03/05

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.
Attention : pas de permanence le matin du samedi 3 juin 2017

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique** (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
- **Notaire** : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

• **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

• **L'assistante sociale de la CAF** reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 6 JUIN 2017
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°53 - 23 MAI 2017 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

FR Directrice de la publication: Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction: Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction: Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographes: Sadrî derradj, Erwann Quéré • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Photo de couverture: Erwann Quéré • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 5 900 exemplaires • Numéro paritaire: 267 • ISSN: 1 268-068X